

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 15 octobre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 octobre 2019

2019 V. 437 Vœu relatif à la pose d'une plaque en mémoire du général Paul-François GROSSETTI sur la façade de l'immeuble situé au 29, rue des Volontaires.

Le Conseil de Paris,

Considérant le rôle majeur du général Paul-François GROSSETTI durant la 1ère guerre mondiale qui, nommé chef d'état-major de la 3e armée du général RUFFEY en 1914, puis arrivé à la tête de la 42e division d'infanterie qu'il conduit dans les batailles de la Marne et de l'Yser, fut à ce titre remarqué par FOCH et salué par le roi de Belgique Albert 1er avant de commander de nouveau sur le front en Champagne fin 1914, à Verdun en 1916, à Salonique en 1917 ;

Considérant en effet que sa résistance opiniâtre sur le « remblai de Ramscapelle », clef des routes de Calais et Dunkerque, fit dire à Foch : « C'est un talus d'un mètre vingt qui a sauvé la France ! », la Belgique lui devant ainsi d'avoir conservé son indépendance ;

Considérant que dès 1915, il voulut ménager l'ensemble des troupes françaises, apportant de fortes améliorations à la situation matérielle des soldats et à leur soutien technique ;

Considérant que la nécessité de rendre hommage à la mémoire de cet officier décisif de la Grande Guerre, Grand-Officier de la Légion d'Honneur, est établie par l'existence :

- d'une statue offerte par la Belgique boulevard Albert 1er, à Ajaccio,
- de deux bustes situés au cimetière du Père Lachaise à Paris et en Corse à Grosseto-Prugna, village natal de son père,
- d'une rue du Général Grossetti à Paris 16e.

Considérant que le général Paul-François GROSSETTI, né à Paris, y décéda des suites d'une dysenterie contractée sur front d'Orient dans son appartement du 29, rue des Volontaires dans le 15e, le 7 janvier 1918, puis fut inhumé à l'issue d'obsèques nationales au cimetière du Père Lachaise ;

Considérant que la Mairie du 15e est engagée dans une démarche de mémoire, rappelant aux habitants que leur arrondissement est chargé d'histoire, au moyen notamment de plaques commémoratives ;

Sur proposition de Philippe GOUJON et Jean-Jacques GIANNESINI,

Demandent :

- À la Maire de Paris de prévoir l'apposition d'une plaque en mémoire du général Paul-François GROSSETTI sur la façade de l'immeuble sis 29, rue des Volontaires.